



MAIRIE D'ORNEX
Département de l'Ain
République Française

D 2026 02 26 010

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

26 FÉVRIER 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : le 20 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents	O. GUICHARD, C. BIOLAY, M. GIRIAT, M-C. ROCH, Michèle GALLET, M. FOURNIER, M. GALLET, J. DAZIN, J-M. PALINIEWICZ, Y. DUMAS, R. OTZENBERGER, M. GRENIER, A. BOUSSER, M. LAPTEVA, J-O. RABOT, L. JACQUEMET, P. GUINOT, J. DIZERENS
Absents excusés	S. MANFRINI, W. DELAVENNE, G. MASRARI, H. GRANGE, M. CHALENDAR, A. NEUSSER
Absents	D. GANNE, V. KRYK, C. TOWNSEND
Procurations	S. MANFRINI à C. BIOLAY, W. DELAVENNE à O. GUICHARD, H. GRANGE à J. DIZERENS, M. CHALENDAR à P. GUINOT, A. NEUSSER à A. BOUSSER
Assistaient	I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, J. BRUNET, assistante du Maire

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

10. Ressources humaines – Accroissement temporaire d'activité

Pour le service technique

Afin de permettre le bon fonctionnement des services techniques, et d'assurer notamment les travaux d'entretien des espaces publics extérieurs pendant la période estivale, il est proposé de créer un poste d'adjoint technique à 35 heures hebdomadaires, en accroissement temporaire d'activité, du 1^{er} avril au 30 septembre 2026.

Pour le service administratif

Afin de permettre le bon fonctionnement du service scolaire en période d'inscription auprès des écoles et du service périscolaire, et pour aider l'agent en charge du secrétariat du service scolaire, il est proposé de créer un poste d'adjoint administratif à 35 heures, en accroissement temporaire d'activité, du 1^{er} juin au 15 juillet 2026.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **CRÉE** un poste d'adjoint administratif, à temps complet 35 heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} juin 2026 jusqu'au 15 juillet 2026, en accroissement temporaire d'activité,
- **CRÉE** un poste d'adjoint technique à temps complet, 35 heures hebdomadaires, du 1^{er} avril au 30 septembre 2026, en accroissement temporaire d'activité,
- **DIT** que la dépense est inscrite au budget provisoire 2026.

Fait à Ornex, le 27 février 2026

La secrétaire de séance,
C. BIOLAY

Le Maire,
O. GUICHARD

Affiché et exécutoire le : 4 Mars 2026

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.